

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

Vol. II.

QUÉBEC, VENDREDI 3 FEVRIER 1860.

No. 42.

CHANSON.

LE COQ DU PAYS.

Air: Sol Canadien, terre chérie &c.

Par Bacchus me voilà ministre!
Allons donc! ce n'est pas trop mal.
Déjà, l'histoire m'enregistre:
Je suis lion, à Montréal!
J'y puis faire toutes les choses:
— J'offre des talents par milliers! — (bis)
A force d'y cueillir des roses,
J'ai découvert là, des LAURIERS! (bis.)

Je veux, paré de ma couronne,
Obéissant comme un valet,
Immortaliser Terrebonne
Et le grand MONT-PERNOUVER.
Mon innocent futur beau-père,
Papa Renaud, est mon soutien.
Mon Egérie, une commère,
Y met, aussi, souvent, du sien!

On n'est savant que quand on flâne.
Aussi je n'ouvre aucun bouquin.
Le plus capable est le plus âne:
Suivant Cartier c'est très-certain.
Je parle bien mieux que Laberge!
Je suis plus habile que Pitt!
Et si le Canada submerge.
Ce sera dans mes flots d'esprit!

A vingt huit ans on récompense
Ma rampante servilité.
Ah! messieurs, la douce espérance
Ne vaut point la réalité!
Les valets ramassent les miettes
Que Cartier foule sous ses pas.
Il vide, en jappant, les assiettes,
Et nous léchons le bord des plats!

Digne enfant de saint Confortable
Je pourrais devenir vicieux;
"C'est possible, mais non probable!"
Je bois aux mamelles des... cieux!
Mon pardessus de peau du buffle
Ma face couleur de rubis,
Et mon gros casque au large muffle,
Font de moi le coq du pays!

L'avant dernière séance du Conseil a été très orageuse et très-importante. Le parti Irlandais du maire Langevin a été exclus de tous les comités nonobstant les appels furibonds du conseiller Hearn aux préjugés religieux et nationaux. Ce qui est encore plus risible c'est que les Canadiens-Français qui jusqu'à cette séance avaient suivi le maire lui ont tourné le dos en cette circonstance. On explique ainsi ce revirement municipal;

Le premier ministre-parjure Cartier qui déteste à sa manière le maire Langevin qui en ce moment passe pour le mous politique de monsieur Sicotte n, paraît-il, ordonné au conseiller Gauvreau de jouer la partie contre Sir Hector. Les conseillers Rhéaume, Rousseau et autres qui portaient dernièrement des "santés" en l'honneur du maire ont suivi le général Gauvreau. De sorte que les conseillers honnêtes et indépendants se sont trouvés, tout-à-coup, suivis d'auxiliaires sur lesquels on ne peut jamais compter avec certitude. Quoiqu'il en soit; cette nouvelle combinaison contre le maire est une preuve nouvelle que les méchants finissent toujours par se détruire les uns les autres.

Plusieurs pétitions adressées à la Corporation par des ouvriers en détresse ont été lues à la dernière séance du corps municipal. Les pétitionnaires étaient présents et témoignaient par leur conduite que si le mal n'est pas incurable, il est du moins, de la plus urgente nécessité, de trouver un remède à la situation actuelle. Autrement, il est certain que la famine qui décime depuis, déjà, si longtemps, les classes ouvrières, sera bientôt accompagnée de malheurs affreux.

Monsieur Laviolette arpenteur et maire de la paroisse de Saint-Jérôme brigue les suffrages des électeurs du comté de Terrebonne en opposition au nouveau solliciteur-général maître L. S. Morin.

A moins de se servir de la fraude comme en a usé son maître G. E. Cartier dans l'élection de Verchères, le nouveau Pitt ne représentera certainement plus le comté de Terrebonne que des événements incontrôlables ont mis entre ses mains.

L'amateur qui devait nous donner un compte-rendu des deux dernières représentations théâtrales en ayant été empêché, nous sommes obligé de répéter ce que l'opinion publique a décrété, à savoir:

Les amateurs de la première troupe étaient à peu près d'égale force, et le jeune amateur qui remplissait le rôle de "Ketty" a prouvé qu'il était déjà un véritable acteur. Presque tous les amateurs de la seconde troupe ont eu de bons moments scéniques, mais la supériorité de monsieur Savard les a complètement éclipsés.

Comme la nouvelle loi électorale qui est l'œuvre du ministre-parjure prive du droit de voter aux élections parlementaires un nombre considérable de personnes, tous les citoyens doivent s'assurer, au plus vite, si ce droit leur est enlevé ou laissé, et agir en conséquence.

En beaucoup d'endroits du faubourg Saint-Jean les citoyens se plaignent de la mauvaise administration du département de l'aqueduc. Sans en donner avis, les employés de l'aqueduc détournent à tout instant l'eau de cette localité.

Nous espérons qu'il sera pris des mesures pour empêcher la continuation de cette farce aussi ridicule que dangereuse.

La suite de la lecture au prochain numéro,

W. F. A. est remis faute de place.

ERRATA: dans le dernier numéro, 1ère page 3e colonne 3e ligne, au lieu de "Adam et sa campagne" lisez "Adam et sa compagne."

Dans la 4e page 1re colonne 22e ligne au lieu de "misère" lisez "mesure."

Voici les nouvelles divisions électorales qui devront être représentées dans le Conseil Législatif et pour la représentation desquelles des élections auront lieu dans quelques mois:

GRANDVILLE.—Composé des comtés de Temiscouata et Kamouraska, des paroisses de Saint-Roch des Aulnets, de Saint-Jean-Port-Joli et de sa prolonge.